

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2061

présenté par
Mme Bareigts, rapporteure

ARTICLE 46

À l'alinéa 17, après la référence :

« L. 134-31 »,

insérer les mots :

« de ce code ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.